

Agir ensemble pour maîtriser notre avenir



Christian DUPESSEY
président du Pôle métropolitain du Genevois français

Au service de ses huit intercommunalités membres, le Pôle métropolitain du Genevois français bâtit, porte et déploie un projet collectif capable d'engager le territoire sur la voie des nouvelles mobilités, de la transition écologique, de l'aménagement et du développement économique.

Le mandat actuel s'est donné pour ambition de mettre la transition écologique au cœur de nos politiques publiques. L'urgence climatique nous oblige à passer à l'action dès à présent et c'est ce que nous faisons en mobilisant des financements publics pour mettre en œuvre une mobilité plus partagée grâce à de nouveaux services, développer les énergies renouvelables, moins solliciter nos ressources et promouvoir de nouvelles formes de coopérations économiques en faveur de l'économie circulaire.

Dans un bassin de vie transfrontalier, en forte croissance, nous nous devons de préserver les équilibres pour faire en sorte que chacun puisse trouver sa place.

Le Pôle métropolitain joue pleinement son rôle au sein des instances de coopération transfrontalières et plus particulièrement du Grand Genève. Les résultats obtenus avec les différentes générations de projets d'agglomérations témoignent des efforts entrepris pour mobiliser les financements nécessaires au développement d'une offre de transports publics et de mobilité douce dans le Genevois français et le Grand Genève.

LES ORIENTATIONS DU MANDAT 2020-2026

1 TRANSFORMER LES MOBILITÉS

« Les impératifs de transition écologique nous imposent de changer de modèle de déplacement et supposent un véritable bouleversement du système de transport et de mobilité. Cela passe inévitablement par une nouvelle conception de la mobilité, plus partagée avec plus de transports publics et de modes actifs, et une forme de mobilité : télétravail, tiers-lieux et coworking. »

Chrystelle BEURRIER
déléguée aux services à la mobilité et au développement des modes actifs

Stéphane VALLI
délégué aux mobilités urbaines, interurbaines et transfrontalières, préfiguration de l'Autorité organisatrice de la mobilité du Genevois français

2 AMÉNAGER DURABLEMENT

« La croissance de notre territoire engendre de nombreux besoins en ressources (foncier, eau, énergie, alimentation, matériaux) et impacte la qualité de l'air et la biodiversité. Pour maîtriser ces impacts sociaux et environnementaux, nous devons maîtriser notre développement en planifiant ensemble l'aménagement de notre espace commun, en œuvrant à des projets urbains exemplaires et en recherchant des solutions innovantes d'aménagement. »

Vincent SCATTOLIN
délégué à l'aménagement du territoire

Benjamin VIBERT
délégué à l'habitat

3 PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

« La transition écologique doit être ancrée dans nos actions pour offrir les réponses les plus adaptées à nos besoins actuels et futurs, induits par le changement climatique. Elle suppose une évolution vers un nouveau modèle économique et social, où l'on repense nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre, dès à présent, à la raréfaction des ressources, à la perte de la biodiversité et à la multiplication des risques sanitaires environnementaux. »

Sébastien JAVOGUES
délégué à la transition écologique et à la qualité de l'air

Nadine PERINET
déléguée à l'agriculture et aux espaces naturels

4 FAVORISER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES

« La transition économique est à la fois une nécessité et une opportunité pour le développement du Genevois français. Nous devons construire les conditions favorables à l'émergence d'une économie productive dans les domaines de l'innovation durable, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire en nous concentrant sur un développement endogène, de proximité. »

Pierrick DUCIMETIÈRE
délégué au développement économique et à l'attractivité

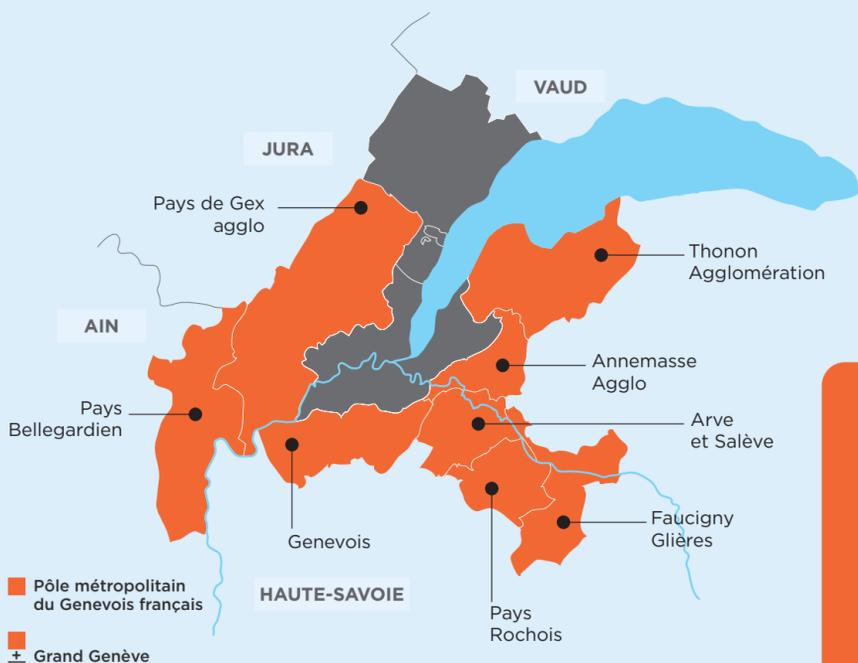
Aurélien CHARILLON
délégué à l'innovation, valorisation et suivi des actions innovantes

Philippe MONET
délégué à l'innovation sociale

5 RÉVÉLER UN « VIVRE ENSEMBLE TRANSFRONTALIER » GRÂCE À LA CULTURE

« La culture porte la créativité de notre tissu associatif et économique et forme le socle de notre réalité transfrontalière. En soutenant les initiatives qui rapprochent les habitants et favorisent les échanges, le Pôle métropolitain fait résonner les liens de fraternité qui nous unissent et qui sont indispensables pour répondre aux enjeux de décarbonation et de sobriété. »

Gabriel DOUBLET
délégué à la culture, la participation et la communication



8
INTERCOMMUNALITÉS
↓
117
COMMUNES

431 000
HABITANTS EN 2023
↓
+ 6 000
PAR AN

MOBILISER DES MOYENS

« À travers les projets d'agglomération, le Pôle métropolitain a permis de mobiliser 120 MCHF au profit des collectivités du Genevois français, auxquels s'ajoutent les financements de l'Etat (Ademe) et de la Banque des Territoires (CRTE). La région Auvergne-Rhône-Alpes et les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain sont partenaires du Pôle métropolitain dans le cadre du Grand Genève. »

Pierre-Jean CRASTES
délégué aux finances, politiques partenariales et au projet d'agglomération du Grand Genève

MOBILITÉ

Financements de la Confédération suisse dans le cadre du projet d'agglomération.
2019-2022 : 10,64 MCHF
2024-2027 : 40 MCHF

Financements de l'État dans le cadre du dispositif Fonds vert.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Financements de l'État dans le cadre du dispositif Contrat chaleur renouvelable.
jusqu'à 12 M€ mobilisables sur 4 ans (2023-2027)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Financements de la Banque des territoires.

2020-2023 EN ACTION

- réalisé depuis 2020
- en cours de réalisation en 2023
- perspectives 2024-2026

1 TRANSFORMER LES MOBILITÉS



STRUCTURATION DE L'OFFRE DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DU GENEVOIS FRANÇAIS

- Démarche vers une AOM : charte adoptée, préfiguration de l'AOM sur un périmètre de 5 intercommunalités.
- Élaboration d'une stratégie mobilité 2050 transfrontalière pour décarboner le transport de personnes et de marchandises.
- Suivi des mesures des différents PA pour rendre compte de l'avancement des travaux auprès de la Confédération suisse.
- Suivi des mesures de réduction de trafic aux frontières en concertation avec les autorités françaises et genevoises.
- Révision du schéma cyclable du Grand Genève : 1140 km en 2023.

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ PARTAGÉES

Covoiturage

- 9 communes disposent du service HÉLÉMAN.
 - > Vuache-Genevois : extension sur 8 communes,
 - > Faucigny : extension vers Genève et Annemasse,
 - > Pays de Gex : desserte de 18 communes.
- Expérimentation « Léman Stop » sur 6 communes (Thonon Agglo et Annemasse Agglo).
- D'ici 2026 : 50 communes desservies par une ligne de covoiturage, plateforme covoiturage-leman intégrant toute l'offre de covoiturage.

Autopartage

- 22 stations existantes (28 véhicules),
 - > 6 nouvelles depuis 2020 (12 véhicules),
 - > 2023 : 2 stations en cours (Divonne-les-Bains, St-Genis-Pouilly),
 - > D'ici 2026 : 30 stations (40 véhicules).
- Verdissement progressif de la flotte.

Plans de mobilité employeurs

- Depuis 2020 : 7 000 salariés accompagnés.
- 2023 : 30 plans de mobilité en cours.
- D'ici 2026 : 10 000 salariés accompagnés.

Accompagnement au changement

- Oct. 2022 – juin 2023 : 3,5 fois plus de trajets mensuels covoiturés.
- Incitations financières au covoiturage.
- Mobilité solidaire : une centaine d'actions réalisées pour lutter contre l'exclusion liée à l'absence de mobilité (ateliers, guides pratiques...).

MAÎTRISER LA CROISSANCE ET SES IMPACTS

Mise en œuvre d'outils de planification

- SCoT : périmètre de 5 intercommunalités acté (Annemasse Agglo, Pays de Gex Agglo, Communautés de communes du Pays Bellegardien, du Genevois, et Usse et Rhône). Modalités de gouvernance en cours. Transfert de la compétence SCoT courant 2024.
- Inter-SCoT : démarche pour mieux coordonner les visions d'aménagement entre le Pôle métropolitain et les EPCI des SCoT du Chablais et de Coeur de Faucigny.
- Programme d'actions métropolitain pour l'habitat et le logement : adopté en 2022 ; organisation des Journées métropolitaines de l'habitat pour les acteurs du secteur ; création d'un observatoire de l'habitat pour les collectivités.

IMAGINER LE GRAND GENÈVE DE DEMAIN

PA n°4 : poursuite d'aménagements de « mobilité durable » (prolongement de tramways transfrontaliers, bus à haut niveau de service, interface multimodale, réseau de modes doux).

PA n°5 : préparation de la candidature.

Urgence climatique | élaborer une vision territoriale transfrontalière 2050 : ateliers techniques et politiques, ateliers citoyens. Adoption prévue en 2024.

ACTIONS/EXPÉRIMENTATIONS

Accueil d'entreprises : mise à jour de l'atlas foncier, accompagnement des collectivités pour engager la transition écologique des entreprises.

Artificialisation des sols : étude visant à aider les collectivités à définir leur trajectoire « zéro artificialisation nette » en 2050. Expérimentation de nouvelles façons d'aménager sur 8 sites.

2 AMÉNAGER DURABLEMENT



3 PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



ÉLABORER UN PACTE ÉCONOMIQUE POUR FAVORISER UNE ÉCONOMIE POSITIVE

- Pacte commun entre les EPCI et le Pôle métropolitain en cours de finalisation.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE À FORT IMPACT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

Économie circulaire

- Expérimentation « Entrez dans la boucle » dans les ZAE : 20 entreprises engagées à St-Pierre-en-Faucigny, essaimage sur Bons-en-Chablais et Valserhône.
- Contribution au Pact'Matière du Grand Genève pour réduire l'empreinte matière du territoire (bâtiment, alimentaire, industrie, électronique, textile et plasturgie).

Soutien à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat :

- 11 entreprises accompagnées depuis 2020 + label French tech pour favoriser le développement de start-up.
- Incubateur ID Cube : + de 20 entreprises accompagnées depuis 2020.

ENGAGER « GRAND GENÈVE EN TRANSITION »

Signature d'une charte par les 8 partenaires du Grand Genève fixant 10 objectifs environnementaux et sociaux pour atteindre la neutralité carbone du territoire en 2050.

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT

Sensibilisation : « La nuit est belle » (événement grand public à l'échelle du Grand Genève), participation aux Assises européennes de la transition énergétique, ateliers « Culture et transition écologique » à l'échelle du Grand Genève, ateliers Biodiversité à l'attention des élus et techniciens communaux et intercommunaux du Genevois français, ateliers « Fresque du climat » à l'attention des 2 350 élus municipaux.

- Co-organisation et/ou contribution à des événements : forum transfrontalier de l'économie circulaire, salon de la création d'entreprise, forum d'affaires franco-suisse, tables rondes du Grand Genève, salon Soliway.

Accompagnement des collectivités : ateliers commande publique responsable.

RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION SUPÉRIEURE ET L'ORIENTATION

- Soutien au fonctionnement de la Cité des métiers :
 - > en moy. 3 200 personnes accueillies par an,
 - > 4 centres existants. Ouverture d'un centre à Gex en cours d'analyse.
- Déploiement de « Grand Forma - se former dans le Genevois français » (réseau d'acteurs de la formation) :
 - > 80 formations sur le territoire,
 - > Développer le réseau des acteurs (partenariat Université Savoie Mont-Blanc).
- Contribution à des événements de promotion de la formation : forum Grand Forma, Boost challenge, carrefour des métiers lors des Assises européennes de la transition énergétique, Digital X outdoor.

Protection de la biodiversité et sobriété lumineuse : cartographie de l'infrastructure écologique à l'échelle du Grand Genève, incluant la « trame noire » des espèces nocturnes (en lien avec La nuit est belle).

PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

Projet alimentaire territorial : étude transfrontalière visant à poser les principes d'un système alimentaire et agricole durable et résilient à l'horizon de 2050.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

- Accompagnement à la mise en œuvre des Plans climat-air-énergie.
- Soutien au développement des énergies renouvelables (centrales villageoises).
- Mise en œuvre des « Contrats chaleur renouvelable » pour massifier le développement des énergies renouvelables.

4 FAVORISER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES



5 RÉVÉLER UN « VIVRE ENSEMBLE TRANSFRONTALIER » GRÂCE À LA CULTURE



SOUTENIR & ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS

- Ateliers « Décarbonons la culture » autour de l'organisation d'événements, et des moyens de communication.
- Développement de la coopération transfrontalière entre les acteurs : rencontres culturelles du Grand Genève.
- Mise en œuvre de fonds culturels en soutien à des projets français et transfrontaliers : 14 projets soutenus depuis 2022.

INITIER LE DIALOGUE ENTRE ÉLUS FRANCO-SUISSES

Organisation des Assises transfrontalières des élus. Prochaine édition : mai 2024.

VALORISER LES INITIATIVES

- Mise en ligne d'un agenda culturel du Grand Genève : une entrée unique vers + de 400 événements.
- Jeunesse : parution de 2 premiers tomes illustrés sur le patrimoine et l'histoire locale pour les 10/12 ans.
- Exposition photos itinérante sur les visages du Léman Express. Autres expositions à venir.